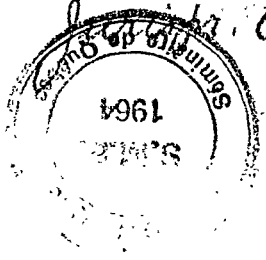


137



Can. 71<sup>o</sup> 17

2E SESSION, 1ER PARLEMENT, 6 VICTORIA, 1842.

—  
**BILL**

Pour rendre permanentes deux Ordonnances du Gouverneur et Conseil Spécial pour les affaires de la ci-devant Province du Bas-Canada, y mentionnées, concernant l'érection des Paroisses et la construction des Eglises, Presbytères et Cimetières.

Reçu et lu, 1re fois 10e Septembre, 1842.

Seconde lecture, 12e Septembre, 1842.

Bibliothèque  
Le Séminaire de Québec  
3, rue de l'Université,  
Québec 4, QUE.

HON. MR. BRUNEAU.